

tion, mais qu'il n'a pas d'objection à ce que l'intérêt coure depuis le 30 août 1888, comme il est statué pour la somme accordée aux catholiques.

Titulaires du chapitre d'Ottawa

Les titulaires du chapitre d'Ottawa, dont l'installation a eu lieu le 9 octobre, sont : les Rvds J.-O. Routhier, L.-N. Campeau, G. Bouillon et J.-A. Plantin, de l'archevêché; le Rvd D.-F. Foley, curé d'Almonte, le Rvd F. Michel, curé de Buckingham, le Rvd J.-P. Bélanger, curé de S.-André Avelin, le Rvd S. Philip, curé de Orléans, et le Rvd P. McCarthy, curé de Farrelton.

Jurisprudence Canonique et Civile

Les Dames religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal étant créancières colloquées dans une certaine cause, leur avocat a demandé au tribunal civil la nomination d'un commissaire chargé d'aller prendre leur déposition au monastère, vu qu'elles ne peuvent sortir du cloître sans la permission de l'évêque, et que cette permission a été refusée, comme le prouve la lettre suivante :

“ Archevêché de Montréal, 29 sept. 1889.

“ Ma Révérende Mère,

“ Comme vous le savez très bien, je ne puis autoriser les sœurs cloitrées à sortir de leur monastère que pour des raisons très graves. Je ne vois pas de motifs dans le cas actuel, de m'écarter des traditions de votre institut pour vous permettre d'aller à la cour. Ce précédent serait très dommageable à votre communauté. Jusqu'à présent les autorités ont eu l'usage de nommer un commissaire spécial pour ce genre de procédure et jamais à ma connaissance on ne s'en est plaint. Vous forcer d'agir autrement serait un acte tyrannique auquel je ne puis souscrire. En conséquence, persistez à demeurer chez vous et à attendre là ceux qui seront chargés de vous interroger, dans l'espoir que l'on ne fera aucun effort pour vous inquiéter dans votre solitude.

“ Votre tout dévoué serviteur,

“ † EDOUARD CHS. Arch. de Montréal.”

L'intervenant dans cette cause s'est opposé par le ministère de son avocat à cette motion, et a produit l'affidavit suivant :

“ Je suis l'intervenant dans la présente cause.